

---

ÉTUDE  
MAI 2023

Centre national  
de la musique

A large, stylized, dark red 'M' shape is centered on the page. Inside the 'M', there is a blurred photograph of a music festival at night, showing people with their hands raised and stage lights. The background of the entire page is a solid dark red color.

# Les festivals de musiques actuelles en France en 2022

Caractéristiques et  
évolutions budgétaires  
entre 2019 et 2022

## Principaux indicateurs des festivals en 2022

### Évolutions par rapport à 2019

# 23

nombre d'éditions en  
moyenne

+10 %

# 43

groupes programmés en  
moyenne

+8 %

# 9 144 €

de contrat de cession /  
d'engagement moyen par  
groupe programmé

+13 %

# 32 €

de prix moyen du billet

+10 %

# 16 638

entrées payantes en  
moyenne

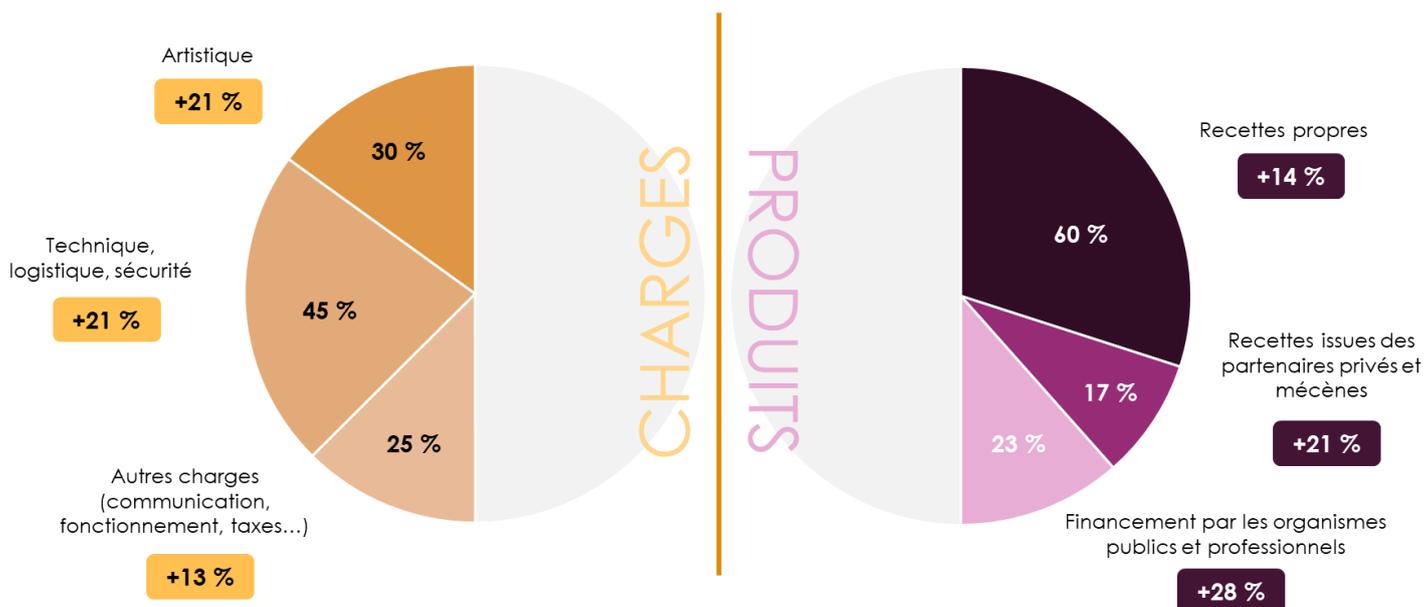
-5 %

# 1 487 K€

de budget total moyen,  
743 K€ de budget médian

+19 %

## Répartition des postes de charges et de produits



# Sommaire

<b>PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES 68 FESTIVALS ÉTUDIÉS EN 2022.....</b>	<b>4</b>
<b>CARACTÉRISTIQUES ET ÉVOLUTIONS BUDGÉTAIRES.....</b>	<b>10</b>
Approche globale.....	11
Les charges .....	12
Les produits .....	16
<b>ANNEXES .....</b>	<b>24</b>
Liste des 68 festivals du panel.....	25

## Principales caractéristiques des 68 festivals étudiés en 2022

Le Centre national de la musique (CNM) a souhaité poursuivre le travail d'observation sur les indicateurs économiques des festivals initié par le Centre national de la chanson et des variétés (CNV), en présentant des données budgétaires 2022 et en les comparant à la dernière année disponible pré-crise sanitaire, 2019. Il a été choisi, afin de travailler sur un échantillon représentatif, de ne présenter les évolutions que sur la période 2019-2022 afin de fournir des éléments tangibles à la fois aux festivals et à leurs partenaires professionnels et institutionnels concernant notamment les problématiques budgétaires auxquelles ils ont à faire face.

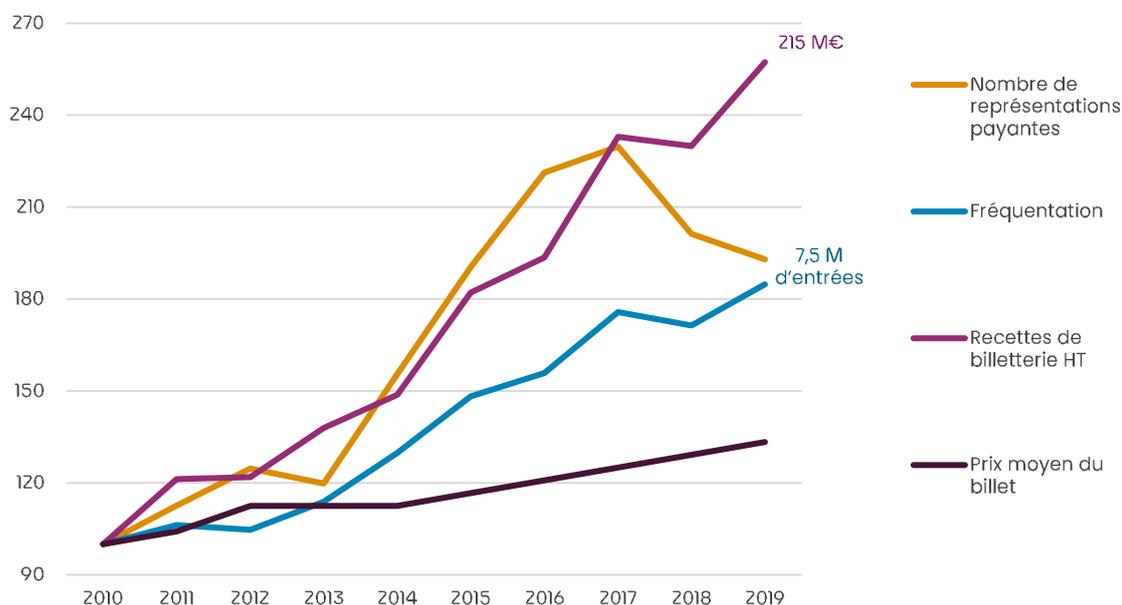
Cette étude, construite d'après les éléments budgétaires transmis par les organisateurs aux équipes du CNM dans le cadre du suivi de leur demande de soutien, ne saurait être exhaustive dans la description des opportunités ni des menaces qui se présentent à eux.

**Depuis 2010, la tendance à la hausse se confirme sur l'ensemble des indicateurs pour les festivals.**

En 2019, année de référence avant la crise sanitaire, les festivals représentaient 25 % du total de la fréquentation des spectacles musicaux et de variétés (7,5 millions d'entrées) et 22 % du total de la billetterie (215 M€).

### Évolution de la diffusion des festivals en France

Tendance 2010-2019 (base 100 en 2010)



**L'année 2022 marque un début de reprise après deux années de restrictions liées à la crise sanitaire durant lesquelles le soutien du CNM a fortement augmenté.**

Les estimations réalisées par le CNM sur la diffusion des spectacles de musiques actuelles et de variétés en 2020 ont fait apparaître que les festivals avaient été particulièrement pénalisés par la crise sanitaire. Ainsi, la baisse des recettes de billetterie a été évaluée à -98 % pour les festivals, contre -78 % pour les autres représentations.

De nombreux festivals, qui réunissent habituellement des dizaines de milliers de spectateurs, ont été annulés ou organisés avec des jauges limitées. Les tournées internationales qui attirent un public nombreux ont été rendues impossibles, le tout dans un contexte de contraintes fortes : jauge à 75 % pour les concerts debout ; pass sanitaire ; confinement et couvre-feu.

**Mécaniquement, l'année 2021 s'inscrit dans la continuité de la séquence de crise débutée en 2020.**

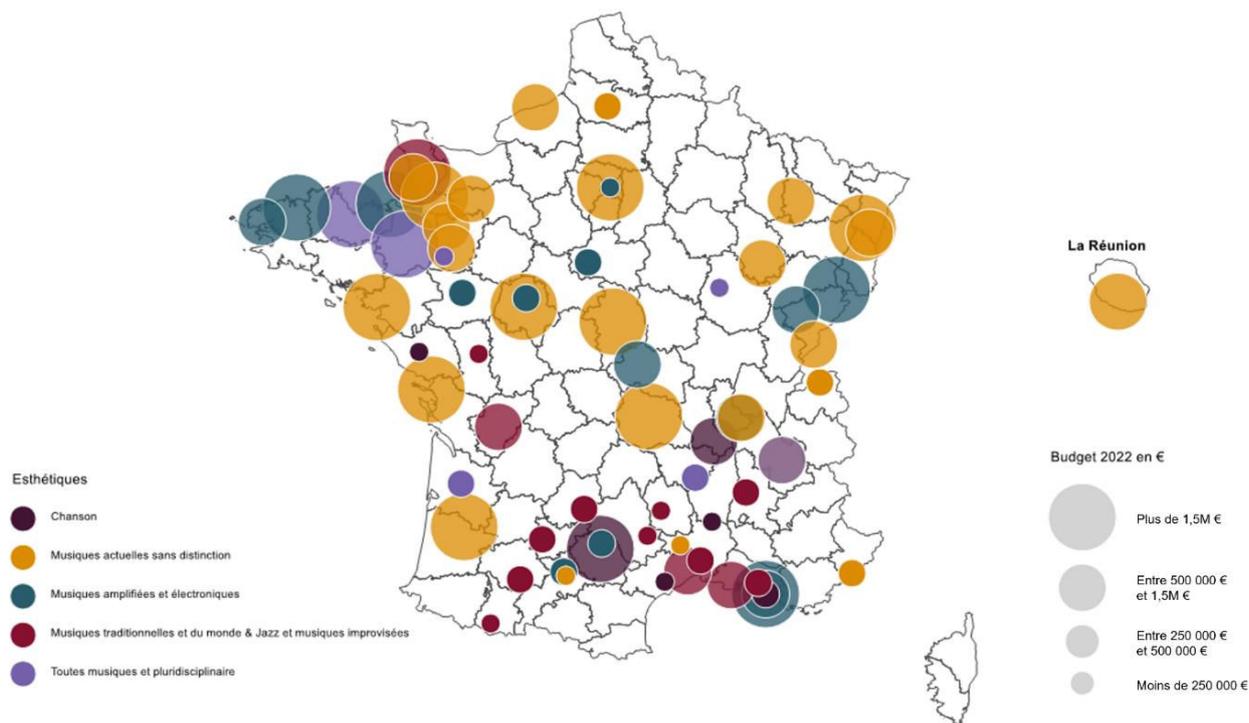
Certains organisateurs ont mis en place des éditions « spéciales » avec une capacité d'accueil réduite notamment lorsque d'autres ont été contraints d'annuler leurs événements. Les comportements d'achats des publics ont aussi évolué sur cette période (dernière minute, no show). Le CNM a soutenu les organisateurs de festivals lors de la crise sanitaire via différents dispositifs dont notamment, en 2021, le fonds exceptionnel de soutien aux Festivals qui a permis de soutenir 317 manifestations pour près de 20 M€.

**En 2022, la situation des festivals reste très contrastée : records d'audience, baisse de fréquentation ou encore annulations liées notamment aux événements climatiques.**

Le CNM a accordé 4,5 M€ à 155 manifestations dans le cadre de l'aide sélective spécifique aux festivals, sans oublier le Fonds de relance pour l'ensemble des acteurs du spectacle vivant (75 M€), ainsi que les aides transversales dont peuvent bénéficier ces manifestations (égalité femmes-hommes, innovation, développement des entreprises, transition écologique).

**Le panel des 68 festivals<sup>1</sup> étudiés sur 2019 et 2022 se distingue de l'ensemble des festivals du territoire dans la mesure où il s'agit uniquement de festivals dont au moins une partie de la billetterie est payante, dont le budget est supérieur ou égal à 80 K€ et qui proposent au minimum une dizaine de groupes ou entités artistiques dans leur programmation.**

### Cartographie des festivals du panel



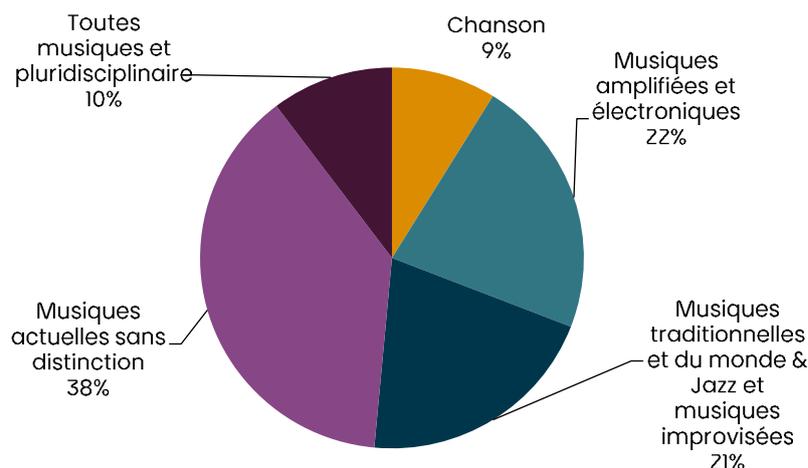
<sup>1</sup> La liste des festivals est présentée en Annexe

Les festivals du panel ont un budget moyen plus élevé que l'ensemble des festivals, sont majoritairement portés par des acteurs privés en grande partie associatifs et sont régulièrement soutenus par des partenaires publics et des organismes professionnels.

Les festivals étudiés ont été regroupés en cinq grandes familles d'esthétiques musicales :

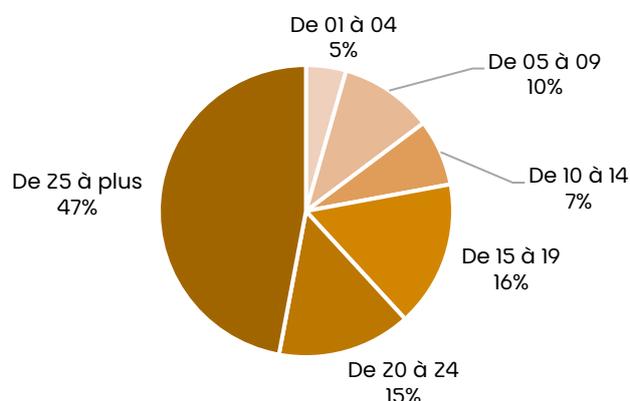
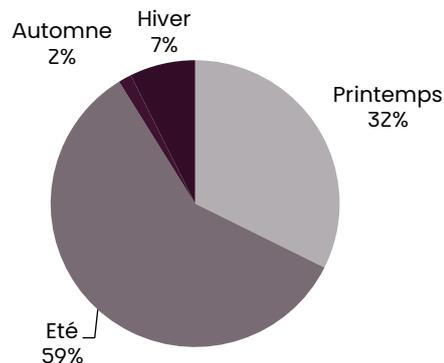
- Chanson : Festival Avec le temps, Paroles et musiques...
- Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées : Jazz sous les pommiers, Les Suds à Arles...
- Musiques amplifiées (rock, pop, reggae, et assimilés) et électroniques : Astropolis, Route du Rock...
- Musiques actuelles sans distinction (tous genres de musiques actuelles) : Les 3 éléphants, le Printemps de Bourges...
- Toutes musiques & pluridisciplinaire (Mythos, Les fous rires de Bordeaux...), parmi lesquels ont été inclus deux festivals principalement centrés sur l'humour mais programmant également de la musique.

### Répartition des festivals par esthétique principale en 2022<sup>2</sup>



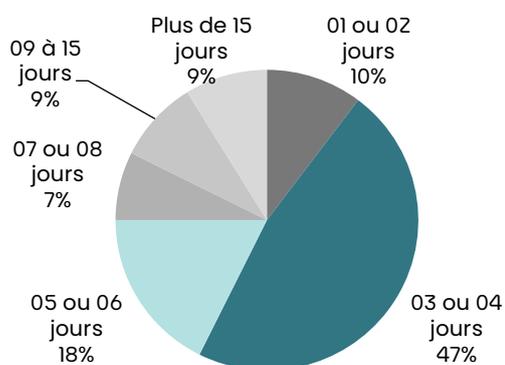
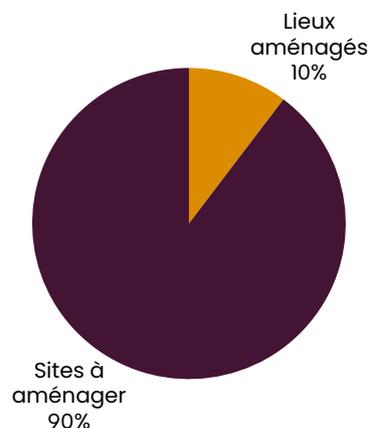
Les festivals les plus représentés dans l'échantillon sont les festivals de Musiques actuelles sans distinction (38 %). Les festivals de Musiques amplifiées et électroniques et ceux de Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées sont représentés à part égale (21-22 %). Viennent ensuite les festivals de Chanson (9 %) et les festivals de Toutes musiques et pluridisciplinaire (10 %).

<sup>2</sup> La catégorisation des esthétiques des festivals s'effectue directement par les porteurs de projet lors du dépôt de leur dossier d'aide et est affinée lors du traitement des données.

Âge moyen des festivals en nombre d'éditions en 2022Période de déroulement du festival en 2022

On remarque une part importante de festivals supérieurs à 25 ans (47 %) tandis que 23 % ont moins de 15 ans. La faible part de jeunes festivals entre 1 et 4 ans s'explique par la constitution de l'échantillon : la nécessité de pouvoir retracer l'historique depuis 2019 d'un même festival d'une part, le critère de sélection du dispositif d'aide limitant l'accès aux festivals présentant a minima une antériorité de 2 éditions d'autre part.

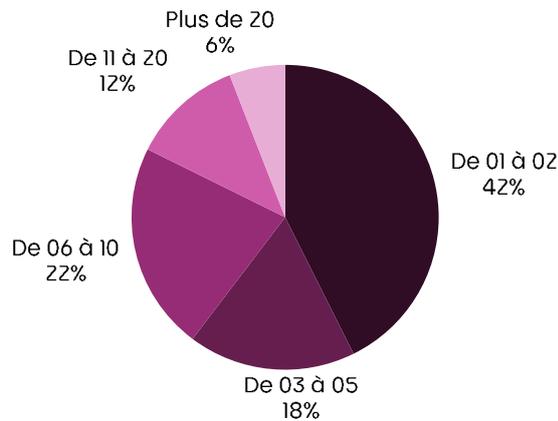
L'échantillon présente une majorité de festivals se déroulant lors de la période estivale (59 %), tandis que le printemps rassemble 32 % de manifestations et l'automne-hiver 9 %, en cohérence avec la saisonnalité des festivals.<sup>3</sup> Il est à noter, en outre, que certains festivals de début d'année ont exceptionnellement décalé leur tenue en 2022 sur le printemps-été, compte tenu des restrictions sanitaires toujours en vigueur sur le premier trimestre.

Amplitude moyenne en nombre de jours en 2022Type de lieux de déroulement du festival en 2022

La durée moyenne de ces festivals est de 6 jours mais près de la moitié des festivals étudiés s'étalent sur 3 ou 4 jours. La majorité des festivals inférieurs à 4 jours est constituée de festivals de Musiques actuelles sans distinction et de Musiques amplifiées et électroniques, tandis que la majorité des festivals supérieurs à 6 jours est représentée par des festivals de Chanson, de Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées.

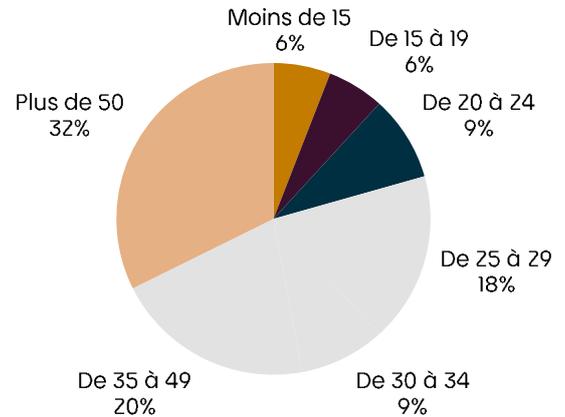
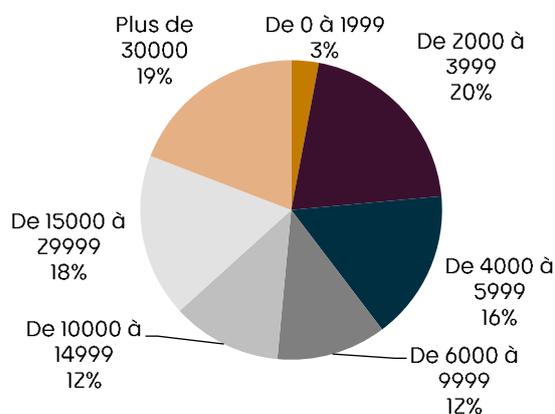
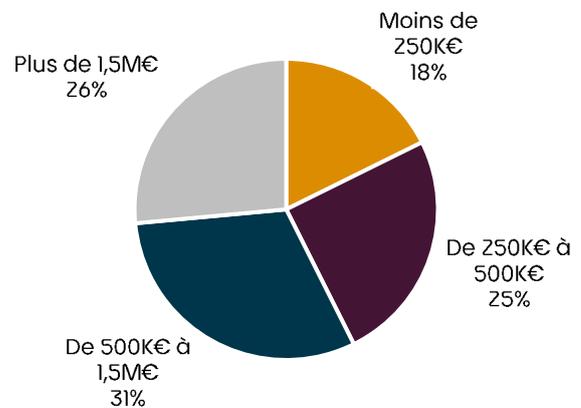
90 % des festivals de l'échantillon se déroulent sur des sites qui sont, au moins en partie, à aménager (sites de plein air, parcs des expositions...). Ce chiffre s'explique notamment par une part importante de festivals se déroulant l'été et en plein air.

<sup>3</sup> Ces chiffres s'expliquent également par une absence de données des festivals automne 2022 au regard de la période de réalisation de l'étude.

Nombre de lieux investis par festival en 2022

Si 7 lieux sont investis en moyenne par festival, 42 % de l'échantillon ne disposent que d'un ou deux lieux pour leur programmation.

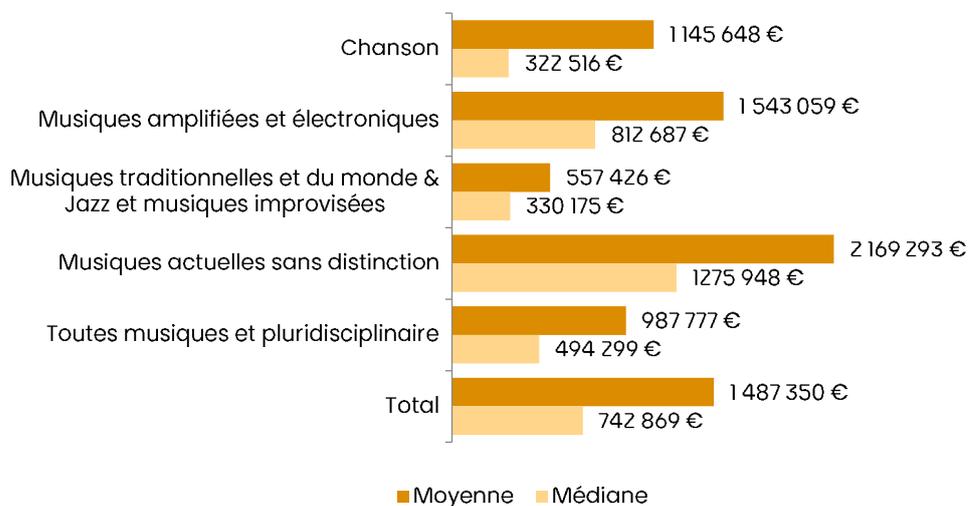
Les festivals programment en moyenne 43 groupes/artistes (médiane 35 groupes) contre 40 en moyenne en 2019 sur le même échantillon, avec une augmentation plus forte pour les festivals de musiques actuelles sans distinction (+18 %). Près d'un tiers des festivals programme plus de 50 groupes/artistes, ce sont notamment des festivals de Musiques actuelles sans distinction et de Musiques amplifiées et électroniques.

Nombre de groupes/artistes programmés en 2022Nombre moyen d'entrées payantes en 2022Budget total des festivals en 2022\*

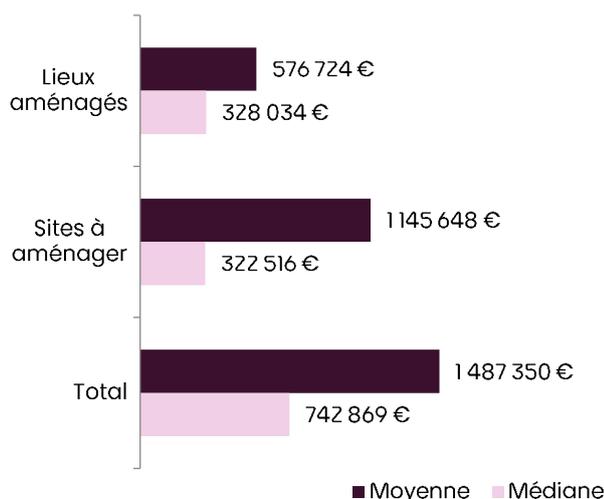
\* exprimé en total des charges

En moyenne, les festivals ont accueilli 16 600 spectateurs payants en 2022 contre 17 500 en 2019 sur le même échantillon, mais 40 % des manifestations étudiées ont une fréquentation inférieure à 6 000 spectateurs payants.

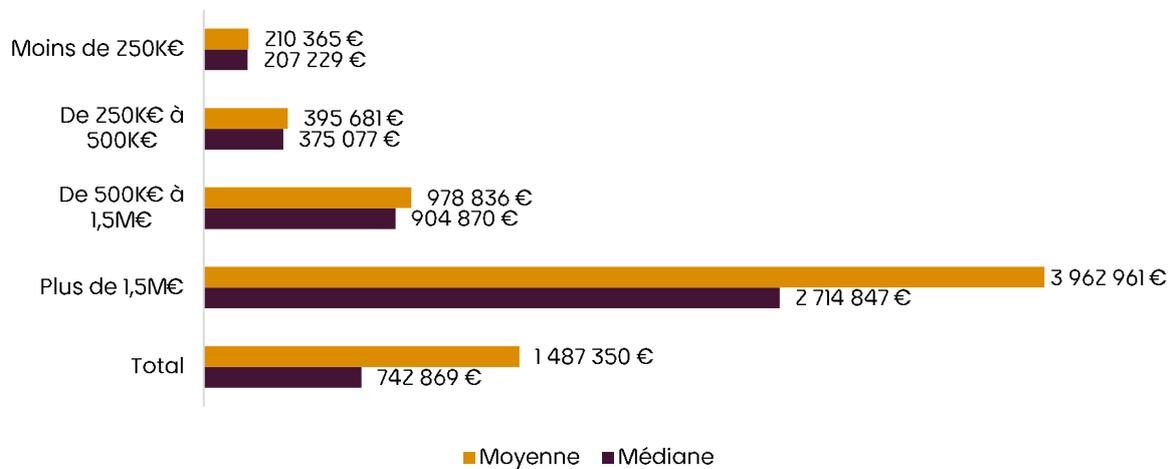
Le budget annuel moyen atteint 1,5 M€ soit une augmentation de +19 % par rapport à 2019. Le budget annuel médian est quant à lui deux fois moins élevé et de l'ordre de 743 000 € contre 635 000 € en 2019 : 41 % des festivals étudiés disposent d'un budget annuel inférieur à 500 000€ et 28 % de plus d'1,5 M€.

Budget total moyen et médian des festivals en fonction de leur esthétique principale (2022)

Il existe de fortes disparités budgétaires au sein des festivals d'une même esthétique, comme le montre la comparaison entre les budgets moyens et médians sur l'année 2022. Ces variations s'expliquent à travers des différences d'amplitudes, de lieux, de niveau de notoriété des artistes programmés, de choix de programmation et d'esprit des manifestations. Il est important de noter que pour l'esthétique Chanson, cet écart est notamment lié à la teneur de l'échantillon étudié (un des festivals de Chanson dispose d'un budget plus important que celui des autres festivals Chanson du panel, venant ainsi creuser l'écart entre moyenne et médiane). Les festivals de Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées présentent des budgets et des tailles relativement homogènes.

Budget total moyen et médian des festivals en fonction du type de lieux de déroulement (2022)

Les budgets des manifestations se déroulant sur des sites à aménager sont en moyenne deux fois supérieurs à ceux des festivals se déroulant sur des lieux aménagés. Contrairement aux lieux aménagés dont la capacité d'accueil n'est pas extensible, les sites à aménager permettent aux organisateurs de moduler la taille de leur événement selon leur projet. L'élargissement de la capacité d'accueil du site ou l'augmentation du nombre de jours d'exploitation entraînent des charges techniques et artistiques plus importantes, mais permettent de générer davantage de recettes propres.

Budget total moyen et médian des festivals en fonction de la catégorie de budget (2022)

# Caractéristiques et évolutions budgétaires

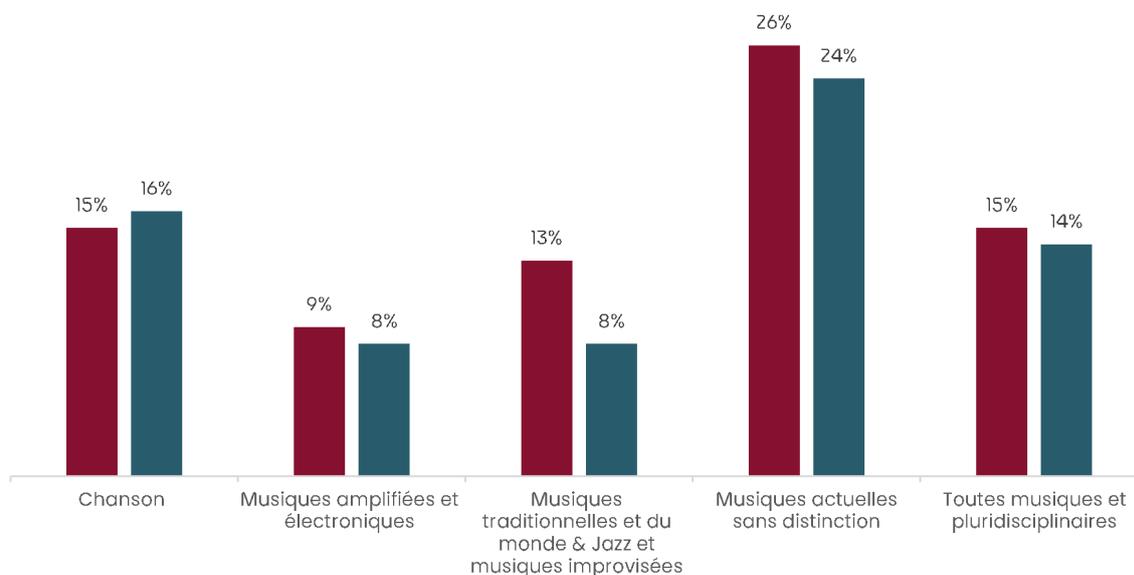
## Approche globale

Les festivals étudiés ont connu une hausse de 19 % de leurs charges entre 2019 et 2022 et de 18 % de leurs produits. 88 % des budgets des festivals sont en hausse et 12 % constatent une baisse entre 2019 et 2022. Si les courbes de fréquentation n'accompagnent pas les hausses des produits, des meilleurs taux de soutien public, des sponsors et mécènes ainsi que l'augmentation du tarif moyen permettent de compenser la hausse des charges. Ces évolutions se traduisent différemment selon les esthétiques, les types de lieux et les classes de budget.

Évolution des charges et produits en fonction de leur esthétique principale  
Évolution globale 2019-2022

Évolution des charges (ensemble du panel) +19%

Évolution des produits +18%



Les charges des festivals de Chanson (+15 %) connaissent une évolution budgétaire notamment en lien avec l'allongement de la période des festivals (14 jours en moyenne en 2022 contre 11 en 2019) et du nombre d'artistes programmés (+2 %). Malgré une baisse des recettes propres de 5 %, les produits (+16 %) connaissent une hausse supérieure à celle des charges grâce à un soutien plus important des organismes publics et professionnels (+77 %).

Les charges des festivals de Musiques amplifiées et électroniques (+9 %) progressent moins fortement que les autres esthétiques. La hausse du montant moyen des contrats de cession et engagement par groupe est cependant plus forte (+8 %). Les apports des partenaires (sponsors et mécènes) pour ces festivals ont diminué de 13 % sur entre 2019 et 2022.

Les festivals de Musiques actuelles sans distinction observent la plus forte hausse budgétaire entre 2019 et 2022 (+26%). Les charges sont notamment impactées par une augmentation du coût moyen par groupe de musique de 14 % contre une hausse entre 3 % et 8 % pour les autres esthétiques. Cette catégorie de festivals constate la hausse budgétaire la plus forte sans que celle-ci ne s'accompagne d'une hausse de la fréquentation proportionnelle (+1 %).

Les produits des catégories de festivals de Musiques amplifiées et électroniques et de festivals de Musiques actuelles sans distinction augmentent de manière quasi proportionnelle à leurs charges : +8 à 9% pour les musiques amplifiées et électroniques et +24 à 26% pour les festivals de musiques actuelles sans distinction.

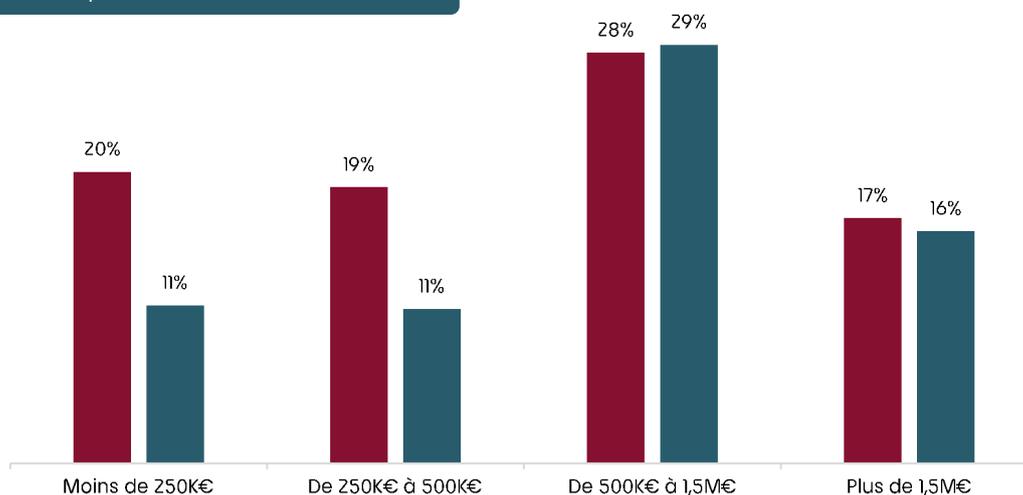
Pour les festivals Toutes musiques et pluridisciplinaires et les festivals de Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées, le budget évolue entre 13 % et 15 % entre 2019 et 2022 avec une fréquentation payante en baisse. Ces deux catégories observent la plus forte évolution du prix moyen du billet avec une hausse moyenne de 22 %.

### Évolution des charges et produits par catégorie de budget

Évolution globale 2019-2022

Évolution des charges (ensemble du panel) +19%

Évolution des produits +18%



La répartition par catégories de budgets montre une croissance variable des charges et des produits entre 2019 et 2022. Les festivals dont les économies reposent sur un budget inférieur à 500 000 € observent une hausse des charges de 20 % environ contre une hausse des produits de 11 %. La catégorie de festivals dont le budget se situe entre 500 000 € et 1,5 M€ se distingue par une variation des charges de +28 % sur la période observée contre 29 % pour les produits. Au-delà de cette fourchette, les dépenses des festivals de plus grande ampleur accusent une hausse de 17 % contre 16 % pour les produits.

Si les catégories de festivals dont le budget est supérieur à 500 000 € observent un effet de compensation entre la hausse de leurs charges et produits, cette courbe n'est pas confirmée pour les festivals d'économie plus modeste dont l'écart charges-produits est creusé. Ces différences s'expliquent notamment par la structure budgétaire des festivals et la répartition de leurs charges et de leurs produits<sup>4</sup>.

Nombre de festivals alertaient avant la crise sanitaire sur la fragilité d'un modèle économique leur imposant des objectifs très élevés de remplissage pour atteindre le point d'équilibre budgétaire. Il est à craindre, au sortir de la crise sanitaire, que cette situation se soit dégradée, avec une augmentation durable de certains coûts (transport, matériel, sécurité, etc.), une fréquentation en baisse et une capacité limitée à relever les prix des billets dans un contexte de tension sur le pouvoir d'achat.

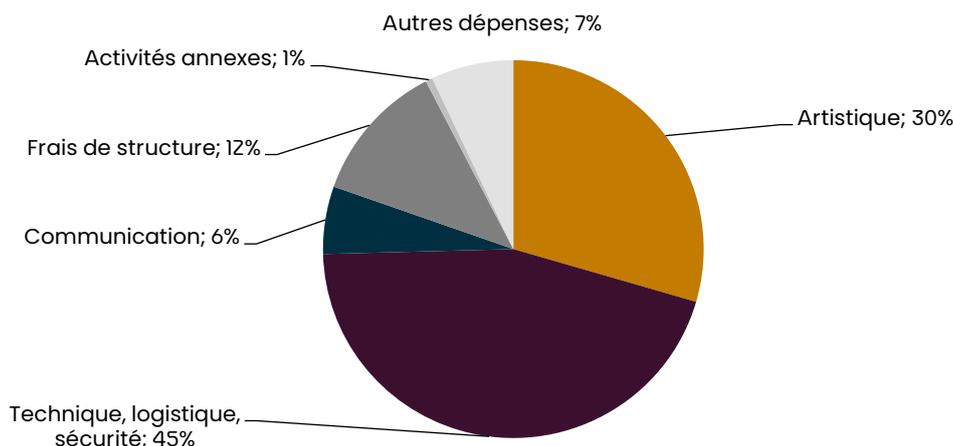
<sup>4</sup> La grille utilisée pour l'analyse budgétaire des festivals dans le cadre de cette étude est celle soumise aux festivals dans le cadre de leur demande d'aide à la commission festivals du CNM. Elle est téléchargeable via l'extranet sur l'espace personnel.

## Les charges

### Principaux postes en 2022

En 2022, les festivals ont consacré 30 % de leurs charges aux dépenses artistiques, 45 % au poste technique, logistique, sécurité et 25 % aux autres postes (frais de structure : 12 %, communication : 6 %, autres dépenses dont droits et taxes : 7 %, activités annexes : 1 %). Cette répartition des charges entre les différents postes est relativement stable entre 2019 et 2022.

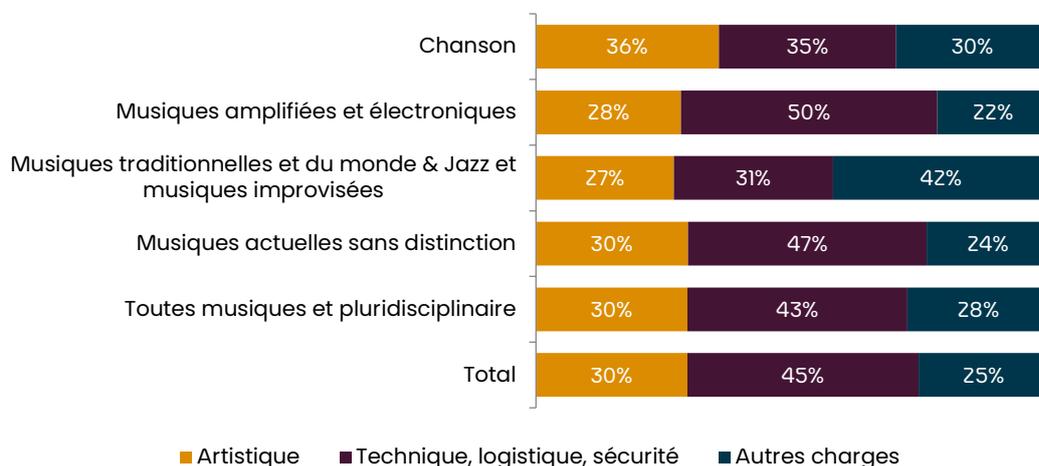
#### Répartition des principaux postes de charges en moyenne en 2022



Le poste Artistique (30 % des charges en 2022) regroupe en grande majorité les contrats de cession (25 %), tandis que les contrats d'engagement des artistes et de leurs techniciens restent minoritaires (1 %). Au global, les salaires des artistes, ceux des techniciens liés à l'artistique et les contrats de cession représentent plus d'un quart du total des charges des festivals (27 %), le reste du poste artistique étant composé des frais de transports et d'hébergement/restauration (2 %) et d'autres frais artistiques (1 %) pour un poids total de 30 %.

Le poste Technique, logistique, sécurité (45 % des charges en 2022) regroupe à la fois les dépenses de location et d'aménagement des sites (12 %), celles liées aux matériels, aux prestations techniques et aux salaires des techniciens (15 %), les dépenses consacrées aux prestations de sécurité (pompiers, croix rouge, services de sécurité (5 %) et les autres charges techniques, majoritairement constituées des achats bars/restauration et catering (8 %).

#### Répartition des principaux postes de charges en fonction de l'esthétique principale des festivals (en moyenne en 2022)



La répartition des charges diffère selon les esthétiques concernées, mais aussi selon les caractéristiques propres aux festivals (types de lieux, durée, taille, etc.). Comme nous avons pu l'observer en 2016 dans cette même étude, les festivals de Chanson sont toujours ceux qui consacrent la part la plus importante de leur budget aux charges artistiques (36 %). Les festivals de Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées arrivent en deuxième position avec 27% de leur budget dédié à l'artistique.

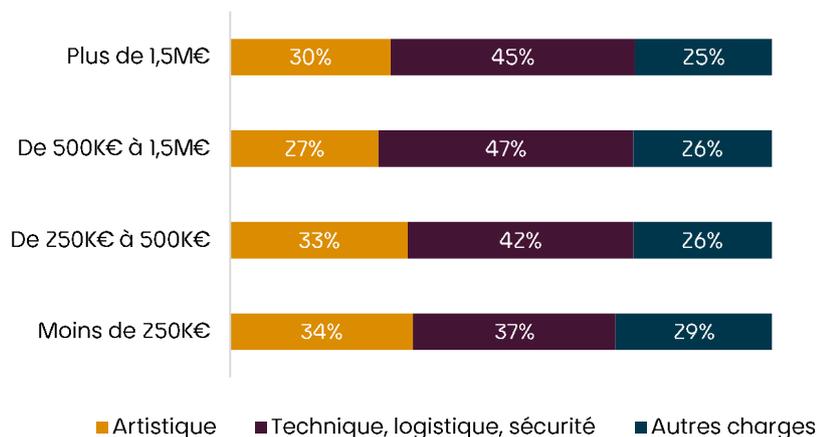
Quant aux charges techniques, les festivals de Musiques amplifiées et électroniques et Musiques actuelles sans distinction y consacrent la moitié de leur budget, contre un tiers pour les festivals de Chanson, de Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées, Toutes musiques et pluridisciplinaires.

Les festivals se déroulant sur des sites déjà aménagés consacrent en effet 31 % de leur budget à la technique en 2022 contre 45 % pour les festivals se déroulant sur des sites à aménager.

Ainsi, et contrairement aux autres catégories, les festivals de Musiques amplifiées et électroniques et de Musiques actuelles sans distinction investissent davantage dans les charges techniques, logistiques et de sécurité (50 % des charges) étant donnée la nature de leurs manifestations (plein air/lieux à aménager et nombre d'entrées en moyenne plus élevé), et consacrent une part presque deux fois moins élevée à l'Artistique (28 %), bien qu'en valeur absolue ces charges demeurent importantes.

Dans les festivals de Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées, on retrouve une part plus importante des autres charges (42 % contre 25 % en moyenne sur l'ensemble du panel). Cela s'explique par davantage d'activités annexes (3 % du budget) et des frais de structure plus importants (25 %).

#### Répartition des principaux postes de charges par catégorie de budget (en moyenne en 2022)

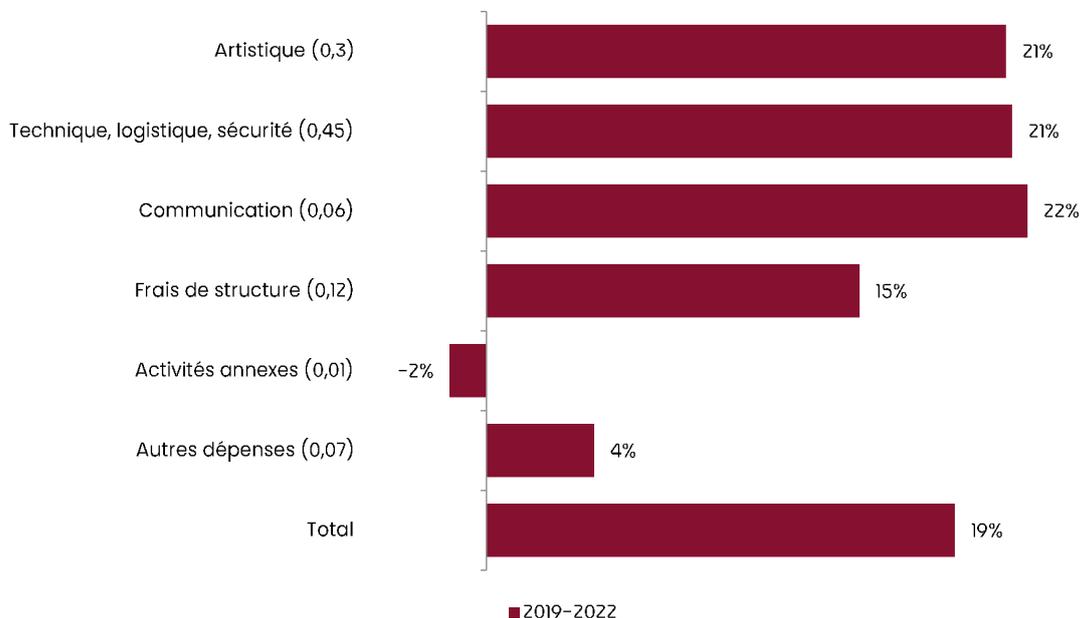


La part dédiée au budget artistique évolue entre 27% et 34% selon les économies des festivals. La répartition par catégories de budgets montre que les festivals reposant sur des économies plus importantes consacrent une part plus importante au budget technique, logistique et de sécurité. La part dédiée aux Autres charges décroît selon le poids budgétaire du festival : elle constitue 29% des budgets des festivals inférieurs à 250 000€ contre 25% pour les festivals dont les budgets sont supérieurs à 1,5M€.

## Principales évolutions

### Évolution des principaux postes de charges

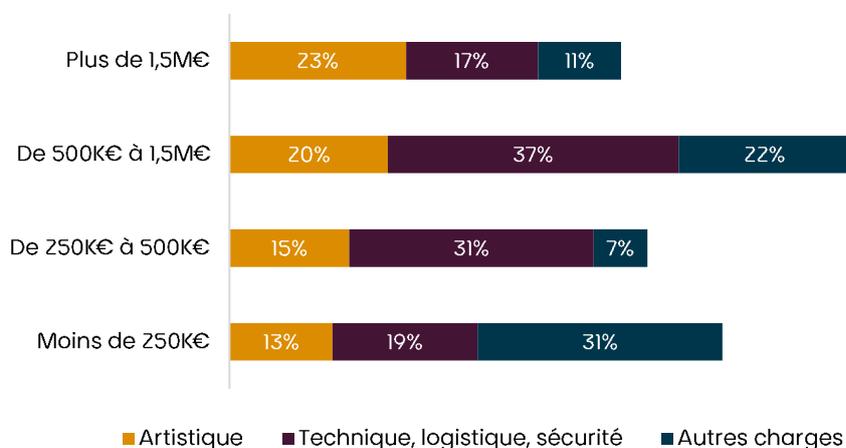
Évolution 2019-2022 (les chiffres entre parenthèses indiquent les poids 2022)



On constate entre 2019 et 2022 une augmentation globale de 19 % des charges. La période 2019-2022 est marquée par une nette augmentation des charges techniques et artistiques (+21%). Cette augmentation est d'autant plus marquante que 2020 et 2021 doivent être considérées comme des années blanches pour une partie des festivals n'ayant pu se dérouler au regard des contraintes sanitaires. Cette période sans tenue d'édition explique entre autres qu'une partie des festivals aient fait le choix en 2022 d'exploiter des éditions amplifiées par rapport à leur format habituel, pour marquer le retour auprès du public : programmation exceptionnelle, augmentation des jours d'exploitations ou de la capacité de jauge.

### Évolution des principaux postes de charges par catégorie de budget

Évolution globale 2019-2022



Entre 2019 et 2022, la répartition par catégories de budgets montre une évolution du poste de charges artistiques plus rapide sur les catégories supérieures à 500 000 € (entre 20 et 23 %). Les festivals dont les budgets sont inférieurs à 500 000 € observent quant à eux une évolution de charges artistiques entre 13 % et 15 %.

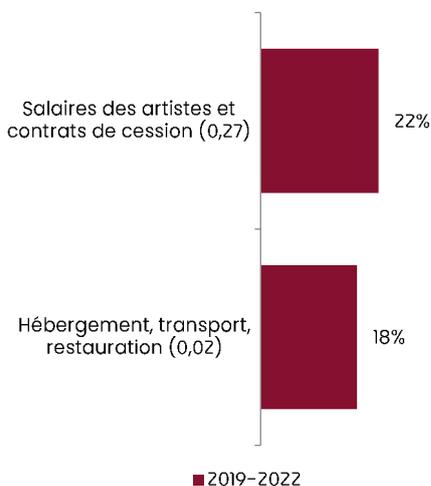
L'évolution du poste des charges techniques est quant à elle plus forte pour les catégories de budgets de festivals entre 250 000 € et 500 000 € (+31 %) et entre 500 000 € et 1,5 M€ (+37 %). Ces catégories sont les plus impactées par des évolutions de formats de festival.

### Focus sur les charges artistiques et techniques

Évolution 2019-2022 (les chiffres entre parenthèses indiquent les poids 2022)

#### Artistique

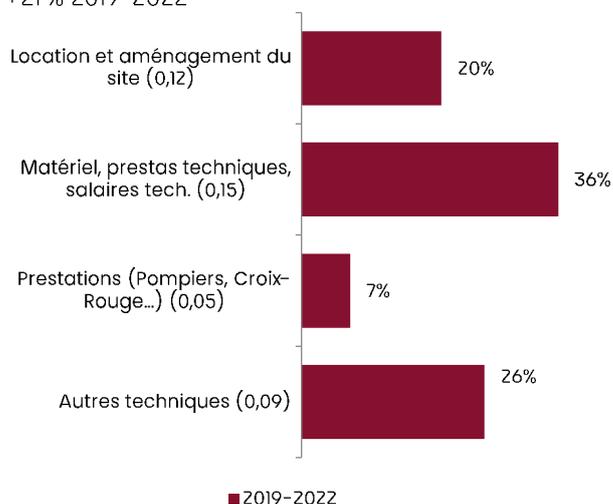
+21 % 2019-2022



Poids en 2022 : Salaires des artistes et contrats de cession 27 % / Hébergement, transport, restauration 2 %

#### Technique, logistique, sécurité

+21 % 2019-2022



Poids en 2022 : Location et aménagement du site 12 % / Matériel, prestations techniques et salaires des techniciens 15 % / Prestations (pompiers, Croix-Rouge...) 7 % / Autres techniques 9 %

Les dépenses consacrées aux salaires des artistes et contrats de cession augmentent en 4 ans de 22 %, le budget dédié à l'hébergement et transports des équipes artistiques augmente quant à lui de 18 %. Bien qu'elle évolue en concomitance avec le reste des charges, l'augmentation des charges artistiques peut s'expliquer de deux manières : à la fois par l'accroissement du nombre de groupes programmés (+8 % de groupes/artistes programmés entre 2019 et 2022) et également par l'augmentation du montant moyen des salaires artistes et contrats de cession par entité artistique (13 % sur la période observée).

« Les professionnels parlent de la hausse des cachets depuis 15 ans mais c'est revenu particulièrement fort en 2022 post-covid, là où tout le monde prônait un retour à la sobriété pour des modèles durables. De fait les festivals sont tiraillés par une équation budgétaire de plus en plus complexe : si 5 % à 10 % du public manque, nous sommes en déficit. Il faut chercher à compenser les journées avec une programmation qui peut-être plaira moins, en travaillant sur l'identité du festival et l'accueil du public, et ne pas uniquement miser sur une programmation consensuelle. Il faut faire du line up un facteur d'achat moins prégnant pour le public. »

Pierre Hivert, directeur du festival Décibulles

*« Dans les chiffres de l'étude, il est question de l'augmentation des cachets des artistes, mais aussi – et c'est important – du nombre d'artistes. Une augmentation du nombre d'artistes qui a des incidences sur notre budget, mais dont nous avons besoin vis-à-vis des publics, afin de leur proposer une expérience plus immersive, plus nocturne avec plus de scènes et des line-up plus développés. À cette augmentation de la promotion artistique, vient s'ajouter, en effet, l'augmentation des cachets de cession. Malheureusement cette augmentation ne va pas s'arrêter. Je suis favorable à l'augmentation des salaires des artistes, tout comme à celle des techniciens. Néanmoins s'agissant de l'augmentation des cessions, on la ressent parce qu'on fait face à des spectacles de plus en plus aberrants en termes de scénographie. »*

#### Cyril Tomas-Cimmino, fondateur et directeur du festival Le Bon Air

Le budget dédié à la technique, logistique et sécurité observe une évolution de 21%. Le poste de dépense principal correspond aux locations de matériels, engagements de techniciens et prestations techniques (15% des charges). La principale évolution dans cette catégorie s'observe sur les prestations techniques avec une augmentation de 134% et sur les salaires des techniciens embauchés directement par l'organisateur (+29%).

Si l'inflation constitue une explication à l'augmentation des charges techniques, d'autres causes peuvent être avancées. Par exemple, l'ajout de jours d'exploitation ou l'élargissement de la capacité d'accueil de certains festivals justifient dans certains cas une augmentation du poste technique. La raréfaction de certains métiers entraînant des pénuries de mains d'œuvre et l'augmentation du recours aux prestations techniques pendant l'année 2022 peut en outre expliquer une augmentation des tarifs des prestataires dans un contexte concurrentiel de reprise d'activité.

*« Nous constatons une pénurie de main d'œuvre depuis la crise sanitaire. De manière générale, beaucoup de techniciens sont partis vers d'autres secteurs comme l'audiovisuel ou vers l'entrepreneuriat (paiement sur facture), ce qui pose la question de la valorisation des métiers techniques dans le spectacle vivant. C'est plus intéressant pour ceux qui restent de se greffer sur des tournées qui leur assurent du travail sur une période de plusieurs mois, plutôt que de travailler sur des festivals par ci par là. Nous observons aussi des évolutions dans les rapports avec les prestataires son et lumière qui auparavant venaient avec leurs propres équipes, et désormais reportent l'embauche des équipes directement sur le festival. Nos marges de négociations se réduisent et certains prestataires demandent de rallonger nos engagements contractuels sur plusieurs années. Tant qu'il n'y aura pas de revalorisation de ces métiers, les tensions financières vont perdurer. »<sup>5</sup>*

#### Jean-Paul Roland, directeur du festival Les Eurockéennes de Belfort

Le second poste de dépenses techniques correspond majoritairement aux frais de location et d'aménagement de site qui représentent 12% des charges des festivals, en hausse de 20% entre 2019 et 2022.

Les prestations liées aux services de secours, de protection et de surveillance (dont la facturation des forces de l'ordre mobilisées sur l'évènement) représentent 5% des dépenses des manifestations en moyenne. Elles progressent de l'ordre de 7% entre 2019 et 2022, soit une évolution moins rapide que celle observée sur les précédentes périodes (13% entre 2018 et 2019). Notons que le budget des festivals alloué à la sécurité avait déjà augmenté entre 2015 et 2016 après la série d'attentats survenus en France. Aux coûts de sécurité s'ajoutent d'autres dépenses liées aux contraintes légales, en matière de nuisances sonores notamment.

*« Multiplication des études d'impacts sur les nuisances sonores, refacturation des forces de l'ordre mobilisées sur nos évènements, complexité des bilans à fournir lorsqu'un festival bénéficie de soutien public et de mécénat, toutes ces contraintes impliquent des coûts supplémentaires et viennent alourdir la charge administrative qui pèse sur nos équipes. »*

#### Lisa Bélangeon, coordinatrice générale du festival Au Foin De La Rue

<sup>5</sup> Les citations sont issues de la table ronde organisée par le CNM « Économie des festivals: quelles évolutions entre 2019 et 2022 ? », le 20 avril 2023 lors du festival Le Printemps de Bourges à l'occasion de la publication des chiffres de cette étude.

Les autres charges techniques regroupent tous les frais liés à l'accueil du public (camping, achats bars et restauration, navettes), ainsi que les frais de commercialisation (billetterie, cashless ...) et d'accueil des partenaires privés (privatisations...). La part de ce poste dans le budget total (9 %) démontre que les organisateurs ne négligent pas le développement de ces éléments de convivialité qui font l'attractivité de leurs manifestations, tant pour le public que pour les partenaires avérés ou potentiels. Les frais de commercialisation de billetterie quant à elles subissent une augmentation de 20 %, de même que les charges liées à l'achat de bars et restauration (19 %).

Dans les autres postes de charges, nous pouvons noter une augmentation des frais de structure de 15 % en 4 ans. Celle-ci peut s'expliquer par une revalorisation des charges liées à l'emploi, de l'internalisation de certaines missions auparavant effectuées par des prestations.

Certains festivals ont vu leur période comptable allongée au regard des exercices comptables impactées par des activités bousculées en termes de calendrier entre 2020 et 2021. Les frais de structure sont alors comptabilisés au-delà des 12 mois de référence.

Le budget dédié à la communication observe une hausse de 22 % entre 2019 et 2022. Outre le contexte inflationniste, ce chiffre peut être interprété par un effort redoublé des organisateurs sur leur stratégie de communication afin d'enrayer le risque de baisse de fréquentation et de modification des pratiques culturelles du public en sortie de crise sanitaire.

Les autres dépenses, qui représentent 7 % des budgets, sont essentiellement constituées de droits d'auteurs et de taxes, ainsi que des charges de coproductions. Ces dépenses ont progressé de 4 % sur la période concernée, en miroir avec les évolutions de recettes de billetterie. Cette évolution s'explique majoritairement par une hausse du coût des contrats d'assurance. Le coût lié aux assurances se démarque en effet par une nette augmentation de 49 % entre la période pré-crise sanitaire et l'après. Nombre de festivals se sont vus dans l'obligation de renégocier leur contrat d'assurance à la suite des nombreuses annulations pendant la période de la crise sanitaire.

*« Les coûts liés aux assurances ont augmenté de 84 % pour nous, une hausse renforcée par la crainte d'effets météorologiques extrêmes. Le risque ne pèse plus seulement sur le prix des assurances, mais sur la possibilité même d'assurer un festival. »*

**Pierre Hivert, directeur du festival Décibulles**

*« Les assureurs mettent maintenant en place un nombre limité d'assurance intempéries à l'échelle de la compagnie d'assurance. A ce jour (avril 2023), notre contrat d'assurance est toujours en discussion pour un événement qui aura lieu fin mai. »*

**Carol Meyer, directrice du festival Art Rock**

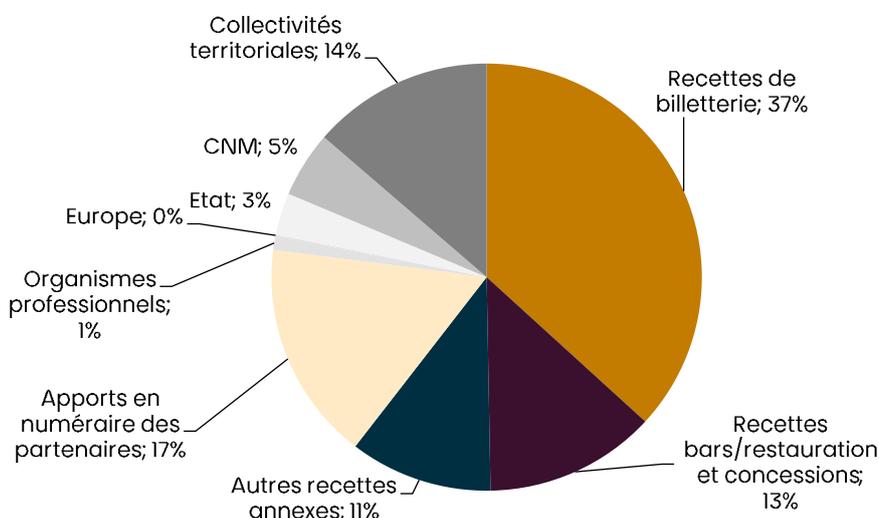
## Les produits

### Principaux postes en 2022

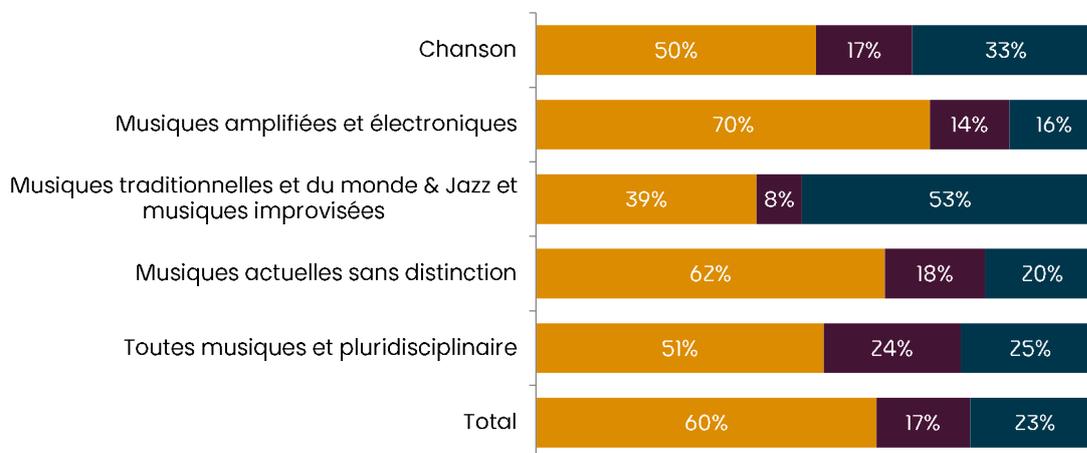
En 2022, un peu moins des deux tiers des produits des festivals étudiés sont constitués de recettes propres, dont 37 % de recettes de billetterie, 13 % de recettes bars / restauration et concessions et 11 % d'autres recettes annexes. Les partenariats privés et le mécénat représentent 17 % des produits, le soutien des organismes professionnels 1 %, de l'Etat (dont CNM) 8 % et des collectivités territoriales 14 %.

Au sein des collectivités territoriales les Communes et leurs regroupements représentent les premiers soutiens des festivals étudiés (6 % des produits en 2022), suivi par les Régions (4 %) et les Départements (3 %).

#### Répartition des principaux postes de produits en moyenne en 2022



#### Répartition des principaux postes de produits en fonction de l'esthétique principale des festivals (en moyenne en 2022)



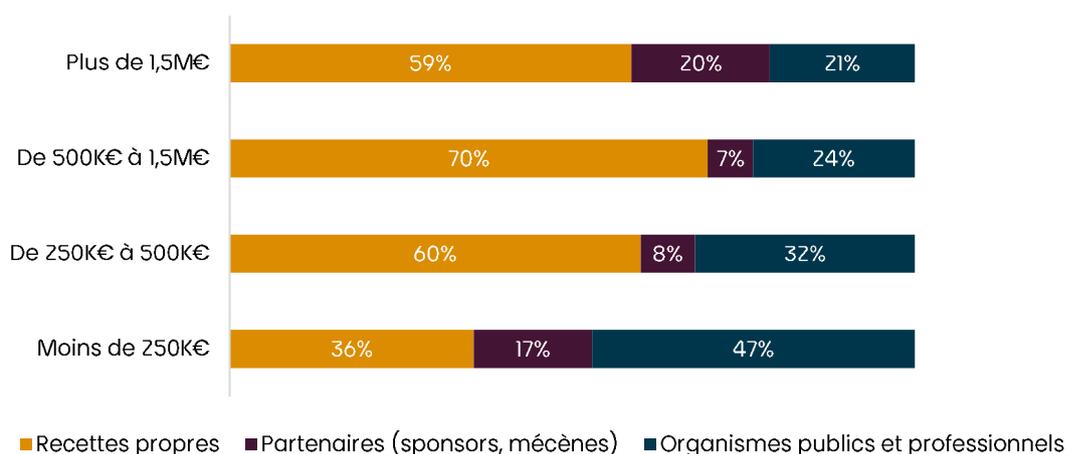
■ Recettes propres ■ Partenaires (sponsors, mécènes) ■ Organismes publics et professionnels

On remarque que les festivals de Musiques amplifiées et électroniques et ceux de Musiques actuelles sans distinction ont la plus grande part de recettes propres (jusqu'à 70 % de leurs produits).

En moyenne 17 % des produits proviennent de partenariats privés, excepté pour la catégorie des festivals de Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées (8 %). La précédente édition de cette étude présentait le même équilibre dans cette esthétique (peu de partenaires privés, peu de recettes propres et une plus grande part de subvention publiques).

Les festivals Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées, et dans une moindre mesure les manifestations de la catégorie Chanson, sont davantage dépendants des aides des organismes publics et professionnels (53 % des produits en 2022). Cette tendance est moins prononcée pour les festivals de Musiques amplifiées et électroniques et de Musiques actuelles sans distinction, où les aides cumulées des organismes publics et professionnels représentent entre 16 % et 20 % des produits.

#### Répartition des principaux postes de produits par catégorie de budget (en moyenne en 2022)



L'analyse par catégories de budgets de la répartition des différents postes de produits montre que plus le budget d'un festival est élevé plus celui-ci est dépendant de ses recettes propres. En parallèle, la part de subventions et participation des organismes professionnel décroît mécaniquement selon le poids économique du festival : elle représente 47% en moyenne des produits des festivals dont le budget est inférieur à 250 000€ contre 21% à 24% pour les festivals dont le budget est supérieur à 500 000€. Les festivals reposant sur des budgets supérieurs à 1.5M€ observent une part de produits issus de leurs partenaires privés plus élevées que les autres catégories, liée à une capacité de négociation et de visibilité plus élevées.

## Principales évolutions

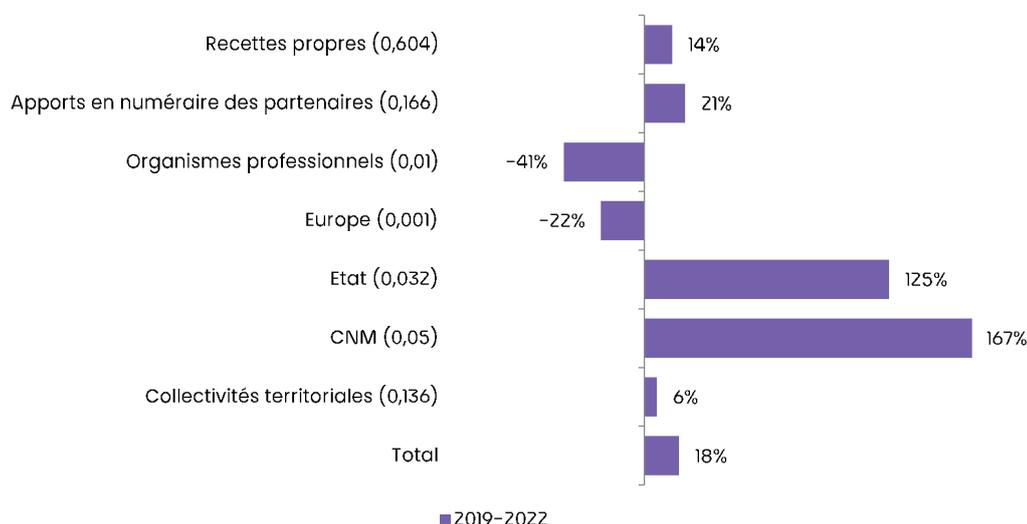
Les produits des festivals ont connu une augmentation de 18 % entre 2019 et 2022, soit une croissance inférieure à celle de leurs charges.

Les financements de l'État (+125%), du CNM (+ 167%) et des partenaires privés (+21%) ont progressé fortement entre 2019 et 2022, dans une proportion supérieure à l'évolution générale des produits, mais n'ont pas suffi à compenser la baisse importante des participation des organismes de gestion collective (OGC) malgré une augmentation relative des recettes propres.

Ce pourcentage d'évolution étant notamment tiré par les aides exceptionnelles en 2022 relatives au contexte de sortie de crise sanitaire (CNM, DRAC) il convient de l'aborder avec toute la prudence nécessaire.

### Évolution des principaux postes de produits

Évolution 2019-2022 (les chiffres entre parenthèses indiquent les poids 2022)



Parmi les recettes propres (billetterie, restauration/bar et recettes annexes), on constate une évolution de 14 % entre 2019 et 2022 pour une évolution des dépenses de l'ordre de près de 19 %.

*« Si on n'avait pas augmenté les recettes publiques et privées en 2023, il nous aurait fallu un taux de remplissage de 112 % pour équilibrer. On réussit à atteindre 100 %. L'enjeu est de se retrouver après le festival autour d'une table et de réécrire le modèle sans trop toucher à son ADN. »*

**Carol Meyer, directrice du festival Art Rock**

La part des partenaires privés et mécènes s'est accrue de 21 %, selon une courbe similaire mais un peu moins forte à celle suivie sur les années précédentes. Cette catégorie se constitue d'acteurs de taille et de nature diverses, dont certains ont peiné à maintenir leur soutien lors de la crise sanitaire. Ces chiffres ne semblent pas être corroborés par les témoignages de certains professionnels. La nature de notre échantillon, représenté par des festivals plus importants et plus professionnalisés que la moyenne des manifestations en France peut expliquer cet écart, ces organisateurs n'étant pas, sur la question du mécénat et du partenariat privé, parmi les premiers à avoir subi une désaffection des partenaires. Cette courbe peut aussi s'expliquer par une capacité plus élevée des gros festivals à attirer les mécènes et partenaires privés.

*« Concernant le festival Au Foin De La Rue, nous avons connu une baisse de 20 % de nos ressources de mécénat/partenariats, contrairement à la hausse constatée dans l'étude du CNM. Je pense que cela est lié à un contexte en particulier, mais aussi à notre politique de privilégier le mécénat plutôt que le partenariat. On ne veut pas de logos sur notre événement. Or on sent que des entreprises – et même des collectivités – ont de plus en plus envie d'associer leur image à un événement, plutôt que de soutenir des projets culturels. Cette politique de "no logo" freine certainement, mais c'est aussi ce qui convainc d'autres de nous aider sans contrepartie. Par ailleurs sur notre territoire, nos mécènes sont majoritairement des entreprises du bâtiment, qui n'est pas forcément le secteur qui se porte le mieux en ce moment. Les mécènes reviennent petit à petit en 2023. »*

**Lisa Bélangeon, coordinatrice du festival Au Foin De La Rue**

*« L'augmentation des soutiens des partenaires privés est aussi due au fait que les apports en mécénat ont été gelés pendant la crise Covid. Et les enseignes se retrouvent en 2022-2023 sur un marché plus concurrentiel. Si on prend l'exemple des brasseries, on a reçu des offres qui étaient beaucoup plus élevées que d'habitude. Mais en tant que festival on doit se poser la question de ce qu'on fait de ces offres : sont-elles en adéquation avec les valeurs qu'on veut défendre ? »*

**Cyril Tomas-Cimmino, fondateur et directeur du festival Le Bon Air**

On peut observer dans le soutien des organismes professionnels (-41 % pour seulement 1 % du plan de financement) une chute par rapport à 2019. Outre les problématiques liées à l'arrêt RAAP<sup>6</sup>, qui concernent directement la capacité financière de soutien des organismes gérant la répartition de la rémunération équitable (et plus particulièrement pour les festivals, la Spedidam et l'Adami), on peut également noter une baisse importante du soutien de la Sacem (-32 %), qu'il conviendrait peut-être de mettre en lien avec la prudence mise en place par l'OGC en raison de la baisse des perceptions liées aux droits de représentation.

La baisse observée sur la part de l'Europe (-22 %) est amplifiée par le poids plus faible en valeur, et le petit nombre de manifestations qui bénéficient de soutiens européens (5 manifestations concernées en 2022).

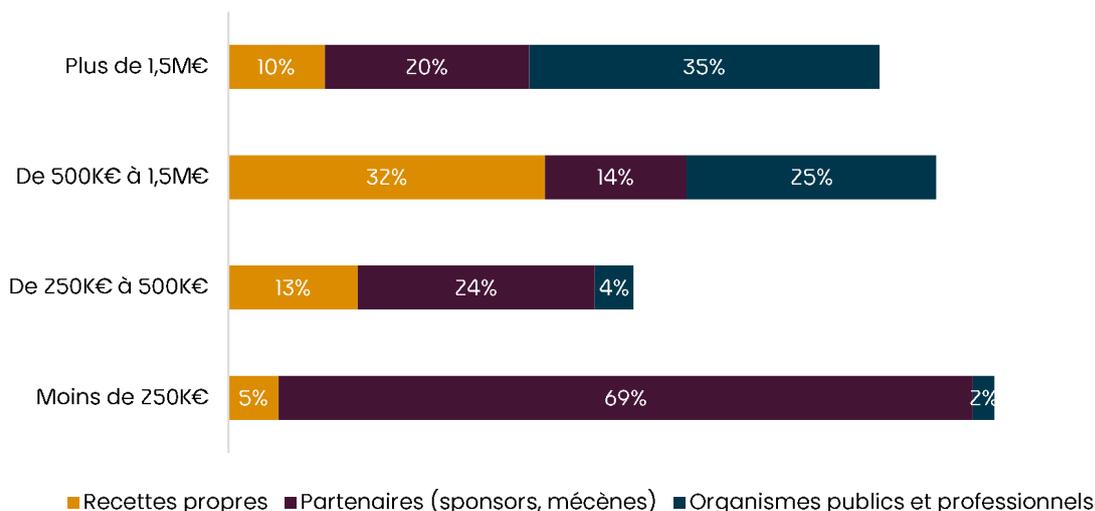
La forte augmentation du soutien de l'Etat (+125 % pour 3 % du plan de financement) et du CNM (+167 % pour 5 % des plans de financement) est à relativiser en raison de la nature de l'échantillon (données issues des demandes CNM) et des soutiens mis en œuvre en raison de la crise sanitaire. Par exemple, en 2022, plus de 50 % du soutien CNM aux festivals analysés ici, provient d'un dispositif exceptionnel lié à la crise sanitaire (dispositifs de relance ou de sauvegarde des entreprises). Il est tout de même intéressant de noter que le nombre de manifestations aidées par le CNM (via son soutien « sélectif ») a augmenté en moyenne de 140 % entre 2019 (Commission festivals CNV) et 2022 (Commission Festivals CNM).

L'augmentation des collectivités territoriales (+6 %) ne parvient pas à suivre l'augmentation des dépenses (+19 %), et tend donc à une réduction de leur part dans le plan de financement. Leurs subventions représentent en 2022 14% des plans de financement des festivals étudiés.

<sup>6</sup> Arrêt de la CJUE du 08/09/2020, relatif aux droits non répartissables perçus par les organismes de gestion collective au titre de la rémunération équitable sur les enregistrements fixés hors de l'Union européenne, et reversés sous forme d'aides au soutien à la création artistique et culturelle.

### Évolution des principaux postes de produits par catégorie de budget

#### Évolution globale 2019-2022



Au sein des recettes propres, la part des recettes liées à la billetterie et aux accréditations augmente plus fortement pour les festivals disposant d'un budget inférieur à 1,5 M€ contre une stagnation au-delà. Ceci est lié à une augmentation mesurée mais réelle du prix moyen du billet (+10 %), dans la tendance de ces 10 dernières années. Cette augmentation du prix moyen est plus forte sur les festivals compris entre 500 000€ et 1,5 M€ relevant d'une plus grande flexibilité dans leur politique tarifaire. Cette catégorie observe en outre le plus de modification de formats de festivals, avec des augmentations de jauges permettant des recettes propres plus élevées.

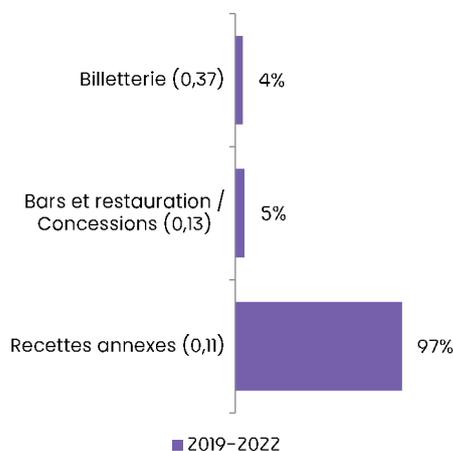
Les catégories de budgets de festivals supérieurs à 500 000€ observent la plus forte hausse d'aides des organismes publics et professionnels. Enfin les festivals dont les budgets sont inférieurs à 250 000€ bénéficient d'une forte augmentation de la participation de leurs partenaires privés en comparaison avec des recettes propres et aides évoluant plus faiblement que pour les autres catégories de budgets de festivals.

#### Focus sur les recettes propres et le soutien des collectivités territoriales :

Évolution 2019-2022 (les chiffres entre parenthèses indiquent les poids 2022)

##### Recettes propres

+14 % 2019-2022

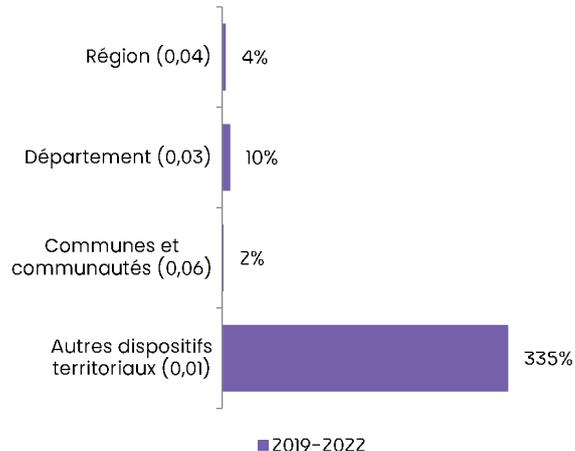


##### Poids en 2022 :

Billetterie 37 %  
Bars et restauration / Concessions 13 %  
Recettes annexes 11 %

##### Subventions des collectivités territoriales

+7 % 2019-2022



##### Poids en 2022 :

Région 4 %  
Département 3 %  
Communes et communautés 6 %  
Autres dispositifs territoriaux 1 %

Les recettes de billetterie augmentent de 4 % entre 2019 et 2022 (soit entre deux éditions pour la plupart des festivals), là où on pouvait observer 4 % d'augmentation annuelle entre 2016 et 2019. L'augmentation mesurée mais réelle du montant du billet par représentation (+10 % pour une moyenne de 32 €) ne permet pas de compenser la baisse, en moyenne, du nombre de billets vendus (-5 % du nombre de spectateurs payants).

Les recettes de bars, restauration et concessions augmentent quant à elles de 5 % sur la période 2019-2022 et ce malgré une fréquentation payante plus faible. Cela peut s'expliquer par le choix de certains organisateurs d'augmenter leur tarif et/ou par un panier moyen de consommation par festivalier plus élevé constaté chez le public de certains festivals.

On peut remarquer l'importante évolution des recettes annexes (+97 %) au regard de celle de la billetterie (+4 %). L'évolution de ce poste, qui constituait, en 2022, une moyenne de 11 % du plan de financement des festivals est notable en raison des indemnités d'assurances liées aux annulations de certains festivals et des refacturations faites aux partenaires privés (loges spécifiques, privatisation d'espaces...).

*« Si nous constatons une hausse de 70 %, liée d'une part à la multiplication d'événements climatiques -intempéries ou canicules- perturbants et d'autre part à une certaine fragilité de nos événements, il est nécessaire de mettre en rapport cette augmentation avec un ensemble de clauses possibles qui couvrent un festival devenu sujet risqué. Il s'agit aussi d'être très attentif au cas de force majeure, comme il l'a été décrété de façon préventive cet été pour le FreeMusic Festival par exemple. »*

**Jean-Paul Roland, directeur du festival Les Eurockéennes de Belfort**

Le soutien des Communes et communautés de communes (qui représentent 6 % des produits) a progressé en moyenne de 2 % entre 2019 et 2022. Concernant les Départements (3 % des produits en 2022), on note une progression de 10 % sur la période, venant confirmer la fin d'une tendance à la baisse, que nous avons déjà pu observer dans l'analyse des données 2016-2019. L'augmentation très importante du soutien des autres dispositifs territoriaux (+335 %) est en lien notamment avec la mise en œuvre des dispositifs exceptionnels de relance portés par les collectivités.

## Annexes

### Liste des 68 festivals du panel

Ont été retenus dans le panel de festivals ceux pour lesquels le CNM disposait en mars 2023 des bilans 2019 et 2022 des dossiers de demande d'aide déposés dans le cadre de son programme de soutien. Ces festivals ne sont en conséquence représentatifs que des festivals effectivement éligibles aux aides financières de ce programme en 2022 et aux précédentes aides du CNV et ne relèvent que des esthétiques des musiques actuelles et des variétés, même si une part d'entre eux programment d'autres esthétiques musicales ou encore d'autres disciplines du spectacle vivant, voire d'autres champs culturels. À noter que deux festivals programmant principalement de l'humour mais également des spectacles musicaux ont été intégrés dans la catégorie « toutes musiques et pluridisciplinaires ».

AFRICAJARC / ARABESQUES / ART ROCK / ART SONIC / ASTROPOLIS / AU FOIN DE LA RUE / AUCARD DE TOURS / AVEC LE TEMPS / BARJAC M'EN CHANTE / CHANT'APPART / CHARLIE JAZZ FESTIVAL / CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR / CREST JAZZ FESTIVAL (CREST JAZZ VOCAL) / DE BOUCHE A OREILLE / DECIBULLES / DETONATION / DETOURS DU MONDE / ELECTRO ALTERNATIF / EUROPAVOX / FESTIVAL DE LA PAILLE / FESTIVAL DES VOIX, DES LIEUX DES MONDES / FESTIVAL DU MONASTIER "LA MUSIQUE DES CUIVRES" / HADRA TRANCE FESTIVAL / HOLOCENE / HOP POP HOP / IMAGE SONORE / JAZZ A JUNAS / JAZZ A LUZ / JAZZ SOUS LES POMMIERS / LA ROUTE DU ROCK - COLLECTION ETE / LE BON AIR / LE CHIEN A PLUMES / LE JARDIN DU MICHEL (JDM FESTIVAL) / LE PRINTEMPS DE BOURGES / LE WEEK-END DES CURIOSITES / LES 3 ELEPHANTS / LES DETOURS DE BABEL / LES EMBUSCADES / LES ESCALES DE ST NAZAIRE / LES EUROCKEENNES DE BELFORT / LES FOUS RIRES DE BORDEAUX / LES FRANCOFOLIES DE LA ROCHELLE / LES NUITS CARREES / LES SUDS A ARLES / LES TRANSES CEVENOLES / LEVITATION FRANCE / MARSATAC / MILLAU JAZZ FESTIVAL / MINUIT AVANT LA NUIT / MUSICALARUE / MUSIQUES METISSES / MYTHOS / PANORAMAS / PAPILLONS DE NUIT / PAROLES ET MUSIQUES / PAUSE GUITARE / PETE THE MONKEY / PRINTIVAL BOBY LAPOINTE / REPERKUSOUND / ROCK'N POCHE / SAKIFO / SONIC PROTEST / SUMMER VIBRATION / TERRES DU SON / WE LOVE GREEN / WELCOME IN TZIGANIE / WOODSTOWER / XTREME FEST

Les couleurs renvoient à l'esthétique principale retenue pour chacun des festivals (Chanson, Musiques actuelles sans distinction, Musiques amplifiées et électroniques, Musiques traditionnelles et du monde & Jazz et musiques improvisées, Toutes musiques et pluridisciplinaire).

# Les festivals de musiques actuelles en France en 2022

## Caractéristiques et évolutions budgétaires entre 2019 et 2022

### Crédits

#### Réalisation

Direction des études et de la prospective –  
Pôle Études & Evaluations

Séverine Morin  
Maxime Gaudais  
Lucile Boursier

Direction du soutien aux artistes, aux entreprises  
et aux projets – Soutien aux Festivals

Mary Vercauteren  
Clémence Lezier  
Anne Deguilhaume  
Romain Chalendar  
Axel Dupont

#### Coordination

Direction du développement, de la communication  
et des partenariats – Service communication

Anne-Sophie Bach  
Nathalie Leduc  
Lucie Boussouar

#### Directeur de publication

Jean-Philippe Thiellay